

Réouverture partielle des déchèteries

Durant le confinement, le Smictom de la région de Saverne a réussi à maintenir l'ensemble de ses services excepté ceux accueillant le public : les déchèteries ont ainsi été fermées, conformément aux consignes nationales, pour éviter tout risque sanitaire. Elles rouvriront partiellement le lundi 4 mai, avec des mesures spéciales mises en œuvre pour garantir la sécurité des usagers, des agents et pour éviter un phénomène d'engorgement.



Face à une crise sanitaire inédite, le Smictom de la région de Saverne s'est mobilisé pour maintenir ses missions de service public, dans le respect des consignes de l'Etat et des autorités sanitaires. Le Smictom tient à remercier les usagers pour leurs messages de soutien adressés aux équipes. Durant le confinement, il a réussi à maintenir l'ensemble de ses services excepté ceux accueillant le public : les déchèteries ont ainsi été fermées, conformément aux consignes nationales, pour éviter tout risque sanitaire. Le Smictom est désormais en mesure de procéder à la réouverture de ses déchèteries fixes, à savoir les déchèteries d'Ingwiller, Marmoutier et Saverne à compter du lundi 4 mai. Les usagers seront accueillis sur rendez-vous uniquement, afin de garantir la sécurité des habitants, des agents et pour éviter un phénomène d'engorgement. La première semaine, seuls les dépôts de déchets verts seront acceptés pour les particuliers. Le lundi matin est quant à lui réservé aux professionnels. Les déchèteries sont provisoirement ouvertes du lundi au samedi de 9h à 18h (sauf les 1^{er}/8/21 mai et le 1^{er} juin) en vue de faciliter leur accès.

La prise de rendez-vous se fera à compter du jeudi 30 avril sur le site www.smictomdesaverne.fr ou à défaut par téléphone au 03 88 02 21 87. Les usagers s'enregistreront avec leur nom, prénom, mail et le numéro de leur carte de déchèterie. A leur arrivée en déchèterie, ils devront également déposer leur carte de déchèterie eux-mêmes sur le lecteur de badges. Attention, les services préviennent que toute personne n'ayant pas pris rendez-vous au préalable se verra refuser l'accès à la déchèterie. Il s'agit de réguler le nombre de personnes sur les sites et de permettre le respect des mesures de distanciation nécessaires, mais également de prévenir les files d'attente et l'insécurité routière qui en résulterait.

Au sein des déchèteries, il vous sera demandé de respecter une distance d'un mètre avec les autres personnes ainsi que les gestes barrières. Nous vous rappelons également que les gardiens ne sont pas autorisés à aider les usagers à décharger leurs déchets.

Le Smictom vous tiendra informés de l'évolution de la situation sur son site internet www.smictomdesaverne.fr
Pour plus d'informations, merci de le contacter par mail à smictom@smictomdesaverne.fr ou à défaut au 03 88 02 21 80.